

**PAS DE VALORISATION
DE L'EMPLOI**

**SANS REVALORISATION
DES SALAIRES**



Plaidoyer pour l'attractivité des métiers
en Île-de-France

DES REVALORISATIONS SALARIALES : UNE CONDITION NÉCESSAIRE MAIS INSUFFISANTE



**LES PROFESSIONNELS DU PRIVÉ NON
LUCRATIF SONT SOUS-PAYÉS, AVEC
DES RÉMUNÉRATIONS PARFOIS
INFÉRIEURES AU SMIC ET PEU
D'ÉVOLUTION SALARIALE**



**UN FINANCEMENT INSTABLE QUI
FRAGILISE LE SECTEUR : ENTRE
INÉGALITÉS SALARIALES,
CONCURRENCE ACCRUE ET MANQUE DE
SOUTIEN FINANCIER, LA PÉRENNITÉ DES
ASSOCIATIONS EST EN DANGER**

LE CHIFFRE

100

EUROS

**D'AUGMENTATION
DU SALAIRE NET
MOYEN DANS
L'AIDE À DOMICILE
ENTRE LE DÉBUT
ET LA FIN DE
CARRIÈRE.**

source: DARES 2022



**FACE À UNE CRISE
D'ATTRACTIVITÉ SANS
PRÉCÉDENT DANS LE
SECTEUR DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

**L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE
SOUTIENT QU'IL N'Y
« PAS DE VALORISATION
DE L'EMPLOI
SANS REVALORISATION
DES SALAIRES »**





NOUS DEFENDONS

1

**UNE REVALORISATION DES
SALAIRES POUR VALORISER
LES SALARIÉS**

2

**UNE SÉCURISATION DE LA MISE
EN ŒUVRE DE NOS MISSIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL PAR DES
FINANCEMENTS PUBLICS
SUFFISANTS**

3

**LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE
RÉMUNÉRATION HARMONISÉE TOUS
SECTEURS CONFONDUS
POUR EN FINIR AVEC UNE
CONCURRENCE DÉLÉTÈRE**

**L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE
EST FIÈRE D'ÊTRE ENGAGÉE
AUX CÔTÉS DES
MÉTIERES SI ESSENTIELS
À L'HUMAIN**



**RETROUVEZ LES 5 VOLETS DU PLAIDOYER POUR
L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'HUMAIN
EN ÎLE-DE-FRANCE**